



> LE MARCHÉ DU FLEUVE

VOUS AVEZ PU LE DÉCOUVRIR LE DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE, PLASSAC A LANCÉ SON MARCHÉ. ET QUEL MARCHÉ !

Le rendez-vous est donné tous les dimanches matin sur la Place du port pour des moments de rencontre, de convivialité, de partage et d'achats !

Un grand merci à vous tous de répondre présents chaque dimanche.

Le *Marché du fleuve* a l'ambition de développer un choix tourné vers le bio et le local (c'est l'idée du circuit court) : nous nous y attelons.

Nous connaissons tous le coût écologique et le bilan carbone d'une consommation alimentaire ni locale, ni de saison.

On se demande tous intimement ce que l'on peut faire contre le dérèglement climatique. Petite contribution : faire un petit tour tous les dimanches (à vélo ou à pied) au *Marché du fleuve* : voilà une action indolore et positive !

Merci aux commerçants, au groupe de travail d'élus et à Valérie Boulay pour leur engagement dans la genèse de ce marché.

Découvrez, en page 2, une présentation des producteurs présents sur le marché.

> VISITE DE JEAN-LUC GLEYZE

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE S'EST RENDU LE 28 OCTOBRE SUR LA COMMUNE.

Sa visite a permis de sceller un accord de partenariat entre la commune, la communauté de communes et le département pour la promotion scientifique et culturelle de la villa gallo-romaine.

Le 18 novembre dernier, la communauté de communes a délégué le droit de préemption au département afin que celui-ci se porte acquéreur de l'ancienne clinique.



Signature de Jean-Luc Gleyze, en présence du Maire, de Sébastien Trébuçq, Vice-Président de la CCB en charge du PLUI et de l'économie et de M. Dubourg, Président des Amis du Vieux Plassac.



> LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s Plassacais(es),

APRÈS UNE DEUXIÈME VAGUE ÉPIDÉMIQUE ET UN RECONFINEMENT, 2020 S'ACHÈVE SUR DES NOTES D'ESPOIR : LE RALENTISSEMENT DE LA CIRCULATION DU VIRUS, LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES COMMERCES, UN PEU DE LIBERTÉ RETROUVÉE ET UN VACCIN PROMIS POUR LES SEMAINES À VENIR...

Dans ces circonstances inhabituelles, il était important de rester solidaires avec nos voisins, nos aînés et nos proches. La municipalité a à cœur de prêter une attention particulière aux personnes seules. Toutefois, notre base de données étant très incomplète, je vous encourage à remplir le formulaire joint pour vous-même ou vos proches.

2020 nous a aussi apporté de belles satisfactions : la visite de J.-L. Gleyze, Président du département de la Gironde, marque une nouvelle étape pour la villa gallo-romaine (dont le département est propriétaire). En achetant l'ancienne clinique Peyri Ballion, le département entend développer un grand projet qui permettra de stocker les pièces inventoriées durant les fouilles et de les mettre à disposition des chercheurs. À terme, ce bâtiment accueillera aussi des ateliers pédagogiques pour les scolaires et d'autres usages sont imaginés... Dès mon élection, j'ai intercéder pour que ce projet puisse voir le jour. Je me félicite de cet investissement départemental qui donne une nouvelle dimension scientifique et universitaire au site.

Autre moment réjouissant : le Marché du fleuve. C'était une de nos promesses de campagne. Les premiers marchés s'annoncent prometteurs. Les retours des exposants et des visiteurs sont positifs. Organiser un marché en période de confinement était une gageure.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, d'autres exposants rejoindront les stands alimentaires sur le port et le Mascafé, café associatif plassacais, s'installera lui aussi pour des moments de convivialité...

Nous avons annoncé un mandat participatif, toutefois cela s'avère compliqué compte tenu de la crise sanitaire. Il a été possible de rassembler in extremis les usagers du port. Pour le projet d'aménagement de la place de l'église, la concertation avec les riverains reste en attente.

Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à nous interpellier sur les sujets qui vous préoccupent.

Puisque je parle de participation et d'écoute des habitants... l'agenda 2021 que vous trouverez dans votre boîte aux lettres est un « cadeau » commandé par la précédente municipalité.

Nous nous interrogeons sur l'intérêt de cette opération, qui a un coût, et souhaitons donc savoir si cet agenda vous est réellement utile ou non. Donnez votre avis aux conseillers municipaux que vous rencontrez ou par courrier électronique, appel téléphonique ou visite en mairie.

Au gré des péripéties sanitaires, il est malaisé de savoir ce que l'avenir nous réserve (même s'il y a de nombreuses raisons d'espérer). Néanmoins, je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année aux côtés de ceux qui vous sont chers.

Jean-Louis BERNARD
Maire de Plassac

> VIE DU VILLAGE

RETROUVEZ ICI LES DIFFÉRENTS COMMERÇANTS PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ DE PLASSAC TOUS LES DIMANCHES.



Le Tube à Burgers de Denis Minard
fromage à la découpe et burgers du terroir
Berson



Barbecue des potes
rôtisserie au feu de bois
Plassac



Ça canarde - charcuterie fine, viande fraîche et conserve de canard gras
Saint-Ciers-sur-Gironde



Champi Bordelais
champignons
Saint-Laurent-d'Arce



Vignobles Billières - charcuterie fine, vins Blaye Côtes de Bordeaux (rouge, rosé, blanc, crémant),
Saint-Ciers-sur-Gironde



M. Chanthaphasouk
nems et plats cuisinés
Blaye



Edouard Alban
huîtres et fruits de mer
Bassin d'Arcachon



Au pré des Fleurs
fleuriste
Blaye



Le fournil de Berson
boulangerie pâtisserie
Plassac



Vignobles Roy - vins Bourg et Blaye
Côtes de Bordeaux
Villeneuve



La cuisine de Maryse - paëlla, plats cuisinés, rôtisserie de poulet
Saint-Androny



La ferme aux traits - élevage de porcs noirs gascons : viandes et charcuteries
Saint-Ciers-sur-Gironde



Pierre Lapoumeroulie
maraîcher bio/œufs
Berson



Nadège Lorteau
légumes de saison
Reignac

D'autres exposants, comme **Le rucher du petit village**, d'Antoine Guesnon (miel), sur le stand de Nadège Lorteau, **Bougie Bohème** (bougies naturelles et parfumées, bijoux) et **Les Ateliers du Mascaret** (avec le Mascafè), seront également présents.

EN BREF

SANTÉ

> OCTOBRE ROSE



Notre commune a participé à l'opération **Octobre Rose** avec l'apparition devant la mairie d'un arbre symbolisant la lutte contre le cancer du sein par le dépistage annuel.

Octobre rose c'est un mois par an mais le dépistage c'est toute l'année !

> CABINET INFIRMIER



Le Cabinet infirmier s'agrandit, deux nouveaux infirmiers ont rejoint le cabinet situé dans le bâtiment communal rue de la Gaieté.

> DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

Depuis septembre 2019, les riverains situés dans un rayon de 20 km autour de la centrale du Blayais peuvent retirer des comprimés d'iode en pharmacie. En effet, l'iode est une mesure de prévention simple et efficace en cas d'alerte nucléaire.

Pour plus d'information rendez-vous sur www.distribution-iode.com

RÉNOVATION

> PILIER DE L'ÉGLISE



Un grand merci à Frédéric Minard pour l'intervention gracieuse de son entreprise sur la place de l'église.

COMMÉMORATION

> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est une cérémonie du 11 novembre très particulière qui a eu lieu cette année pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre.

Compte tenu de la situation sanitaire dans notre pays et du confinement qui a été décrété, c'est sans public que le dépôt de la traditionnelle gerbe de fleurs a été effectué.

Un texte de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu par Jean-Louis Bernard.

Puis, les noms des 20 soldats morts pour la France lors des 12 derniers mois ont été cités.

FÊTE DE NOËL

> FABRICATION DE SAPINS



Des petits lutins plassacais « confinés » ont mis à profit cette période spéciale pour fabriquer des sapins. Tout cela permet d'offrir à notre village un peu de magie pour Noël.

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE À LA CRÉATION D'UN FUTUR ÉCO/TIERS-LIEU RURAL.

Ce projet a pour vocation d'agir localement sur les enjeux de résilience alimentaire et de circuits courts.

Il est dans le prolongement de différentes actions déjà mises en place par le conseil municipal : marché du port, aide à l'installation d'une future épicerie... Il est voulu comme un espace d'innovation et d'expériences coopératives sur les thématiques du bien-vivre et de l'agro-écologie.

Le souhait du conseil est de valoriser au mieux les ressources foncières et immobilières afin de préparer un avenir désirable localement.

Cet éco/tiers-lieu rural est à construire ensemble.

Une fois les sources de financement identifiées, des démarches participatives vont s'organiser pour co-construire ce projet.

Pour ce faire, de nombreux partenaires financiers et techniques ont été sollicités : l'État, l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, entre autres.

Ainsi, si aucune difficulté n'apparaît, un financement de 80%, obtenu grâce au programme européen LEADER, va permettre de recruter un chargé de mission pour piloter et animer ce projet ambitieux dès le début de l'année 2021. Ce financement va aider à la réalisation des études agro-écologiques en partenariat avec le Syndicat Mixte du Moron pour éclairer les futures décisions.

Un dossier de financement auprès des services de l'État sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a également été présenté, en attente de réponse.

ZOOM SUR L'URBANISME ET SES RÈGLES



DANS QUELS CAS FAUT-IL DÉCLARER SES TRAVAUX ?

Lorsque vous prévoyez d'effectuer des travaux dans votre habitation, il faut toujours envisager les formalités administratives qui en découlent, et il n'est pas toujours évident de s'y retrouver.

Dans quels cas faut-il déclarer ses travaux ?

- Les travaux de création ou d'extension de surface.
- Le changement de destination d'un local.
- La construction d'une piscine.
- Les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Quand dois-je faire une déclaration préalable (DP) ?

- > Une déclaration préalable de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieure à 20 m².
- > Une déclaration préalable est également nécessaire quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour l'un des travaux suivants :
 - Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux)
 - Changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre
 - Changer des volets (matériau, forme ou couleur)
 - Changer la toiture
 - Percer une nouvelle fenêtre
 - Choisir une nouvelle couleur de peinture pour la façade extérieure de votre logement
 - Changer ses clôtures, portails...

Autant de travaux soumis à déclaration de travaux, pensez-y !

Quand dois-je déposer un permis de construire (PC) ?

Les projets concernés par le permis de construire sont :

- > toute construction de maison individuelle sur un terrain nu.
- > tous les travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 20 m².

À Plassac, les modifications sur les habitations comprises dans un périmètre de 500m autour de la Villa gallo-romaine sont soumises à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

Si votre logement ou votre terrain se situent dans cette zone, vous devrez, pour chaque projet de travaux ayant un impact sur l'aspect extérieur, solliciter l'avis de l'ABF. Cette autorisation est requise aussi bien dans le cadre de travaux de gros œuvre tels que l'agrandissement de la surface de la maison, que lorsque vous souhaitez repeindre vos volets. Cette réglementation a été mise en place afin de sauvegarder l'environnement immédiat de tous les monuments historiques.

Quelques petits conseils :

Toutes ces démarches doivent être effectuées avant le début des travaux, quels qu'ils soient, et il est impératif d'attendre la réponse de la Mairie. Poussez la porte de votre mairie ou contactez-nous afin d'engager les bonnes démarches administratives nécessaires à la bonne conduite de votre projet. Nous vous donnerons les informations, contacts et rendez-vous avec les services conseils et instructeurs de vos demandes, vous permettant d'avancer pas à pas sans encombre dans votre projet.

Il semble opportun que les demandes passent en priorité par la mairie mais, si vous le souhaitez, nous pouvons vous indiquer les permanences du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), de l'ABF (Architecte des bâtiments de France).

PROJET ÉCOLE



PLANTATION D'ARBRES À L'ÉCOLE

La cour de l'école va accueillir quelques nouveaux habitants, des grands et des plus petits, tous de la famille « Arbres ». De paisibles compagnons de vie pour nos enfants.

De la diversité pour des fonctions variées : ombrage (les étés sont de plus en plus chauds et la cour est exposée), haies, brise vue, diminution de la nuisance sonore près de la route, abri à insectes et animaux... sont autant d'avantages à l'accueil de ces nouveaux arrivants.

Nous reviendrons sur ces réalisations dans nos prochains numéros.

> COUP DE CŒUR



> EXPOSITION

L'ŒUVRE « ARCHÉOLOGIE DU DEVENIR », EXPOSÉE SUR LE SITE DE LA VILLA GALLO-ROMAINE, A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE THE DESK ART CONTEMPORAIN, DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. CETTE ŒUVRE QUESTIONNE L'ARCHÉOLOGIE DE DEMAIN.

Elle se présente sous la forme d'un cube dans lequel s'insèrent des fragments plastiques. Les quatre faces visibles du cube présentent, dans des alvéoles, des déchets d'une même gamme colorée dans un souci de classification propre à tout archivage de vestige.

L'œuvre entre en résonance avec le site de la Villa gallo-romaine de Plassac et son plan orthogonal. Installée à l'endroit du vestibule, elle fait écho au site archéologique ainsi qu'aux vestiges conservés au musée.

Laurence Nourisson, après des études d'art sur Angers puis Paris, vit et travaille à Libourne. Artiste reconnue, elle expose régulièrement depuis 1990 et Plassac a donc eu le privilège de la découvrir.

Sa démarche : elle travaille exclusivement depuis 2000 avec des matériaux rejetés et dénués de toute utilité, en plastique. Elle reprend les codes des musées archéologiques, en mettant en scène, dans une démarche artistique, des déchets plastiques trouvés au gré de ses balades pédestres.

> ZOOM SUR...

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Besoin d'aide ? Présentation des dispositifs CCB/CIAS

En ces temps de crise sanitaire mais également à tout moment de l'année, si vous avez besoin d'aide, ne restez pas seul(e).

Adressez-vous en mairie, il existe de nombreux dispositifs intercommunaux dans le cadre du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale).

Son action s'organise autour de 4 services :

- > le service accueil & ressources,
- > le service accompagnement social, insertion et lutte contre les exclusions,
- > le service autonomie et maintien à domicile,
- > le service politiques locales de santé et de l'habitat.

Ainsi, par exemple, il existe, sous conditions, le transport à la demande, l'aide au maintien à domicile mais également des ateliers informatiques pour se familiariser avec les outils digitaux.

Votre mairie reste votre interlocuteur privilégié mais, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter directement le CIAS.

Espace France services

32 Rue des Maçons - BP 154 - 33391 Blaye Cedex

Tél. 05 57 42 75 20 - Fax : 05 57 42 75 22 - e-mail : cias@ccb-blaye.com



> RETOUR SUR...

LA JOURNÉE PÊCHE DU COMITÉ DES FÊTES

Cette journée du 12 septembre a conclu les activités du Comité des Fêtes de Plassac pour cette saison 2020.

Sous un grand soleil, environ quarante personnes ont participé à cette activité. Elles furent satisfaites de leur pêche même si la Covid-19 a indéniablement diminué le côté festif.

Les bénévoles qui se sont activés autour des planchas et de la friteuse ont bien travaillé et tout le monde est parti avec le ventre bien plein et comme toujours la buvette a eu son franc succès.



ÉTAT CIVIL > **NAISSANCE** / Côme LABICHE-EYMAS le 14/10/2020
> **DÉGÈS** / Didier VIAUD, 66 ans

La municipalité vous souhaite de

BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



**MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE,
33390 PLASSAC • 05 57 42 07 05
WWW.PLASSAC.FR • [f](https://www.facebook.com/plassac)@PLASSAC**

Bulletin municipal d'informations de Plassac
N° 2 - décembre 2020 - Dépôt légal Préfecture
de Gironde : le 7 juillet 1993 - Responsables
de la publication : Olivier Vignon / Jean-Louis
Bernard - Création/mise en page : agence eden
contact@agence-eden.com - Crédits photos :
Mairie de Plassac - Freepik. Tous droits réservés.
Sous réserve d'erreurs typographiques
et changements ultérieurs à la publication.